



Association « les amis de Gabriel Voisin »

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Mesdames, Messieurs,

La prochaine assemblée générale de L'Association « les amis de Gabriel Voisin » aura lieu

le samedi 9 février 2019

de 10h45 à 12h30

au **Musée Français de la Carte à Jouer**

16, rue Auguste Gervais

Issy les Moulineaux (métro : Mairie d'Issy)

L'ordre du jour de cette assemblée générale est le suivant :

- Signature du registre des présences
- Ouverture de séance par le Président
- Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 10 février 2018 (des exemplaires dudit compte rendu seront à la disposition des membres pour éventuelle consultation en séance)
- Rapport moral, incluant le compte rendu oral de la réunion du Conseil d'administration qui se sera tenue juste avant l'assemblée générale.
- Rapport financier,
- Election de quatre représentants au Conseil d'administration en remplacement de quatre administrateurs dont les mandats arrivent à échéance (§ *élection des représentants au conseil d'administration*)
- Fixation du montant annuel de la cotisation d'adhésion à l'Association pour 2020
- Questions diverses

Cette réunion sera suivie d'un déjeuner dans au restaurant, « le Comptoir d'Issy ». Compte tenu du nombre de places limitées dans ce restaurant, il vous est demandé d'indiquer impérativement votre présence au déjeuner à l'aide du coupon réponse joint à cette convocation

Si vous ne pouvez être présent à cette assemblée générale, *nous vous demandons de bien vouloir donner votre pouvoir* à un membre de l'Association ou à défaut de remplir ce pouvoir « en blanc » : il sera alors donné en séance à l'un des membres présents.

Pour ce faire, merci d'utiliser également le coupon réponse et de le retourner par mail ou par courrier à l'adresse indiquée.

Election des représentants au conseil d'administration de l'Association

Chaque membre de l'Association, à jour du paiement de sa cotisation, peut se porter candidat pour représenter l'Association à son conseil d'administration.

Merci de bien renseigner la rubrique correspondante du coupon réponse joint

Rappels importants :

1. les membres se portant candidats pour représenter l'Association à son conseil d'administration s'engagent à une participation active à la vie de l'Association et en particulier, à être présents aux réunions dudit conseil.
2. pour assister ou vous faire représenter par pouvoir à ces réunions, vous devez être à jour du paiement de votre cotisation 2019 (voir formulaire joint).



Les Amis de Gabriel Voisin

ANNUAL GENERAL MEETING 2019

Dear Member,

The association's next AGM is scheduled for Saturday February 9, 2019, from 10 :45 to 12 :30 at :

Le Musée Français de la Carte à Jouer

16, rue Auguste Gervais

Issy les Moulineaux (Mairie d'Issy metro stop)

The order of business is as follows:

- Signing in
- Opening by the President
- Approval of the minutes of the last AGM of February 10, 2018 (copies of which will be available for inspection)
- The president's report, including a verbal report of the board meeting scheduled for immediately before the AGM
- Financial report
- Election of four officers to replace those whose tenure is due to expire
- Deciding the association's membership fee for 2020
- Any other business

The meeting will be followed by a lunch at the Comptoir d'Issy restaurant. Given the limited space in this venue, please inform us if you intend to join us by returning the completed form overleaf.

If you are unable to attend the AGM, please either nominate another member to exercise your vote, or complete a blank authorisation to allow us to allocate your vote to another member present, once again by returning via email or post the form overleaf.

Election of officers to the board of the Association

Every paid-up member of the association has the right to offer herself or himself as a candidate for election to the board via the relevant section on the form attached.

Reminders:

3. Members offering themselves as candidates commit to actively participating in helping to run the association, including attendance at board meetings
4. To vote, you must have paid your subscription for 2019 (see form attached)